

ÇA S'EST PASSÉ EN JUIN - Au sein de la commune

03/06/25 : Réunion Ecoles

06/06/25 : CCJ

08/06/25 : Bourse d'échange des Placomusophiles du Poitou

11/06/25 : Réunion Ecoles

12/06/25 : AG ACCA

13/06/25 : 10 ans de la Maison de la Petite Enfance à Sèvres-Anxaumont

15/06/25 : Vide Greniers du Comité des fêtes

18/06/25 : AG Gym Volontaire

24/06/25 : AG Yoga en Moulière

27/06/25 : Inauguration du parc paysager et des salles multimodale et Roland Copin

28/06/25 : Fête de l'école sur le thème de la mer

30/06/25 : Conseil d'école

Au sein de Grand Poitiers :

03/06/25 : CORES PACC - Comité de Pilotage sur l'étude de gestion des parkings - Comité local de Territoire Nord

04/06/25 : Comité local de Territoire Sud

05/06/25 : Organisation du congrès SDI - COPLUi N°19 - Commission générale des finances

11/06/25 : Bureau Communautaire

12/06/25 : Smasp - Séminaire des élus secteurs est

13/06/25 : Conseil Communautaire

16/06/25 : Comité de Pilotage jalonement vélo

18/06/25 : Comité de Pilotage n°5 - TDFF25 - Réunion des maires de Grand Poitiers avec la DASEN

19/06/25 : Réunion Commission intercommunale accessibilité Grand Poitiers - Revue de projets PPI

24/06/25 : Conseil d'administration de la SEP - Soirée de lancement campagne de subvention aux associations

25/06/25 : Comité de Pilotage : locaux associatifs

26/06/25 : Conseil d'Administration de l'EESI

27/06/25 : Comité de Pilotage du SPASER - Comité de Pilotage Final étude PEX

Le maire vous emmène à la découverte d'un entrepreneur de la commune. Ce mois-ci il s'agit de **Gérald Lessous, conseiller immobilier SAFTI.**

Habitant de Bignoux depuis mai 2023, Gérald Lessous exerce l'activité de conseiller immobilier pour le réseau SAFTI.

Partenaire financier chez SAFTI dès 2018, il crée son entreprise de gestion de location de biens en Vienne et en Vendée en 2021, pour ensuite intégrer début 2024 le réseau SAFTI, en tant que conseiller immobilier.

4^{ème} réseau de France en immobilier et 1^{er} en notoriété (93% des clients satisfaits), SAFTI peut s'appuyer sur une force de 6500 agents, qui permet une ramification dans toute la France.

Spécialisé dans l'achat/vente des biens immobiliers, Gérald Lessous exerce principalement sur le secteur du « 86800 » et des communes limitrophes.

Dans ce cadre-là, il propose divers services :

- Estimation gratuite des biens.

- Chiffrage des travaux.

- Conception de photos avec l'IA.

- Accompagnement de l'achat jusqu'à la signature chez le notaire.

Il travaille aussi en collaboration avec CAFPI et le Crédit Agricole du centre-ville de Poitiers (spécialisé dans l'immobilier), pour la partie financière du projet immobilier.

Afin de l'épauler, Gérald Lessous recrute sur le secteur du « 86800 » ou alentours (emploi à temps complet ou partiel). N'hésitez donc pas à le contacter !

Contact : Gérald Lessous (SAFTI) : 06.86.18.13.76 - gerald.lessous@safti.fr



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux

Tél. : 05 49 61 21 91

Fax : 05 49 46 10 73

contact@bignoux.fr

www.bignoux.fr

f : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**

9h-12h & 14h-17h

Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 63 63 42 51

biblio_bignoux@yahoo.fr

Permanence d'accueil :

Mercredi : 9h-13h & 14h-19h

Vendredi : 14h-16h

Samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53

site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 37 86 27

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45

Mercredi et Samedi : 8h-11h45
Horaires d'été 2 juin au 28 sept
6h30-13h00

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi :

du 1^{er} novembre au 28 février :
13h-16h45

du 1^{er} mars au 31 octobre :
14h-17h45

Horaires d'été 2 juin au 28 sept
6h30-13h00

Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et
Samedi :** 8h-11h45 & 14h-17h45

Jeudi : 8h-11h45

Horaires d'été 2 juin au 28 sept
6h30-13h00

Mise en Page :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :

Emmanuel Bazile

La G@zette du Bignolas

Juillet-Août 2025

Édito du Maire

Chères Bignolaises, Chers Bignolais,

L'inauguration récente de la salle Roland Copin rénovée, de la nouvelle salle multimodale et du parc paysager marque une étape forte de ce mandat. Ces équipements traduisent notre volonté d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie, répondre aux besoins de toutes les générations et préparer l'avenir de Bignoux avec ambition et responsabilité.

Ces réalisations ne sont pas isolées. Elles s'inscrivent dans une dynamique plus large, portée avec constance depuis 2020 : transition énergétique, rénovation du patrimoine communal, développement des mobilités, soutien à la vie locale et bien d'autres sont autant de projets menés avec et pour vous.

Conformément à la réglementation, cette gazette contient **le dernier édito mettant en avant les affaires publiques de la commune** avant les élections municipales de mars 2026. Le bulletin municipal continuera d'être diffusé dans les mois à venir, mais il se recentrera sur l'essentiel des informations pratiques et institutionnelles.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants, les agents communaux, les associations, les élus et tous nos partenaires pour leur engagement et leur confiance. Ce que nous avons construit ensemble au fil de ce mandat, c'est une commune plus active, et tournée vers l'avenir.

Plus que jamais, restons attachés à nos valeurs de proximité, de solidarité et de dialogue.

Bien cordialement,
Emmanuel BAZILE,
Maire



INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL

Notre 5^{ème} Marché de Noël aura lieu le **dimanche 7 décembre 2025** dans la salle Socioculturelle de 9h à 17h. Les inscriptions sont ouvertes. Si vous êtes intéressés pour y participer, venez-vous inscrire en Mairie. Nous souhaitons privilégier les habitants de Bignoux. Cependant, nous sommes contraints de prendre les inscriptions chronologiquement. Par conséquent, pour être certain d'avoir un emplacement, le mieux est de s'inscrire le plus tôt possible.

Contact : Tél : 05.49.61.21.91

Mail : contact@bignoux.fr



DÉPART EN RETRAITE DE MARIE-PAULE TETEVIDE

Après 24 ans de service à la commune de Bignoux en tant qu'agente polyvalente, principalement à l'école et la cantine, Marie-Paule Têtevide vient de partir à la retraite.

A cette occasion, la mairie avait organisé un pot de départ réunissant autour d'elle collègues, enseignants et élus côtoyés au cours de toutes ces années.

Nous lui souhaitons une belle retraite !



PLAN CANICULE INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies...), l'inscription sur le registre canicule des personnes isolées les plus vulnérables, domiciliées sur la commune de Bignoux, est souhaitable (personnes âgées, personnes adultes handicapées).

Inscrivez-vous ou inscrivez-y l'un de vos proches en Mairie ou en téléphonant au 05.49.61.21.91

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



AGENDA DES MANIFESTATIONS DATES À RETENIR

DATE	ASSOCIATIONS	ÉVÉNEMENTS ET LIEUX
JUILLET		
06-juillet	Pétanque Bignolaise	12h de Bignoux : concours doublette (licenciés(es)) - Boulodrome
20-juillet	Poitou-Charentes Animation	Course Picto Nouvelle-Aquitaine
AOUT		
16-août	Comité des fêtes	Marché des producteurs - salle socioculturelle
SEPTEMBRE		
05-sept	APE	Guinguette
07-sept	Pétanque Bignolaise	Repas triangulaire - salle multimodale
14-sept	TAP Poitiers	Tournée vagabondages : spectacle de cirque «Marcel.le & Claude» - Parc Paysager
16 sept au 21-oct	MSA	Ateliers séniors - Tous les mardis de 14h à 16h30 - salle Roland Copin
21-sept	Pétanque Bignolaise	Maître des Joueurs Club - salle multimodale
OCTOBRE		
05-oct	Mairie	Randonnée Octobre Rose - salle multimodale
11 et 12-oct	Bignol'Art	Exposition dessin et peinture - salle Roland Copin
12-oct	Ligue contre le cancer	Théâtre Populaire Pictave - salle socioculturelle à 15h00
16 sept au 21-oct	MSA	Ateliers séniors - Tous les mardis de 14h à 16h30 - salle Roland Copin
18-oct	Carrefour des âges	Thé dansant - salle socioculturelle
31-oct	APE	Fêtons Halloween
NOVEMBRE		
tout le mois	APE	Opération chocolats
11-nov	Patrimoine bignolais	Poule au pot - salle socioculturelle
14-nov	Carrefour des âges	Concours de belote - salle socioculturelle
30-nov	APE	Après-midi Jeux et Puzzles
DÉCEMBRE		
06-déc	Carrefour des âges	Repas de Noël - salle socioculturelle
07-déc	Mairie	Marché de Noël - salle socioculturelle
12-déc	Pétanque Bignolaise	Assemblée Générale - salle multimodale
JANVIER		
17-janv	Pétanque Bignolaise	Galette des rois



CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES DE GRAND POITIERS

A l'instar des années précédentes, nous vous informons que les horaires d'ouvertures des déchetteries vont être modifiés sur la période estivale. Les jours d'ouvertures des déchetteries de Grand Poitiers restent inchangés mais l'amplitude d'ouverture sera décalée sur la matinée, à partir de 6h30.

Celles-ci seront ouvertes uniquement en matinée du 2 juin au 28 septembre 2025 sur les plages horaires définies ci-dessous :

- Ouverture de 6h30 à 13h00 pour les déchetteries de Ligugé, Lusignan, Saint-Eloi à Poitiers, Saint-Julien-l'Ars, Saint-Nicolas à Migné-Auxances

- Ouverture de 6h30 à 12h00 pour les déchetteries de Bonnes, Fontaine-le-Comte, Sèvres-Anxaumont, plateforme de compostage Saint-Nicolas à Migné-Auxances, et Bois-d'Amour à Poitiers (sur rendez-vous).

Les informations vont être actualisées sur le site internet de Grand Poitiers. Le lien vers la page déchetterie : <https://dechetteries.grandpoitiers.fr/>

GRAND POITIERS
communauté urbaine



POITOU-CHARENTES
ANIMATION

PICTO EN NOUVELLE-AQUITAINE : perturbation de la circulation sur la commune.

L'association « Poitou-Charentes Animation » organisera la 9ème édition de la PICTO EN NOUVELLE-AQUITAINE le dimanche 20 juillet.

Depuis 2019, cette épreuve féminine, créée afin de développer et promouvoir encore plus le sport féminin, est inscrite au calendrier international de l'UCI.

L'épreuve traversera le territoire de notre commune dans le sens Poitiers/Lavoux vers 13h.

La circulation sera donc perturbée le temps de cette traversée, sur la rue du Grand Champ et les Départementales 6 et 139.

Renseignement :

<https://www.tour-poitou-charentes.com/>

L'APE : FÊTE DE L'ÉCOLE



On a fêté les vacances de Cousteau samedi 28 à l'école !

Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous, heureusement les vieux tilleuls de la cour nous ont bien rafraîchis.

Le matin, les enfants et familles ont pu découvrir les travaux des élèves présentés dans une belle exposition, assister à une pièce de théâtre sur le Vendée Globes par les élèves de CP et également regarder un film réalisé par le personnel de la garderie sur les activités que les élèves ont préféré durant l'année !

En parallèle, les structures gonflables, la piscine à balles et la buvette ont fonctionné à plein régime ! Sans oublier le concours de planches de surf (25 magnifiques réalisations étaient présentées !) et bien sûr la tombola : une trentaine de lots étaient à gagner dont des entrées au Futuroscope, des places de concert à l'ARENA et des entrées à l'Aquascope.

Un grand merci aux familles, au personnel de la commune, à l'équipe enseignante et au comité des fêtes pour le prêt de matériel.

Nous espérons que cette édition a plu au plus grand nombre !

Bel été à toutes et tous.

L'équipe de l'APE



Carrefour des Âges

LE CARREFOUR DES ÂGES

Toutes nos activités reprendront début septembre :

- **Cours de danse** : le jeudi de 18h à 19h pour les danses en ligne et 19h à 20h pour les danses en couple.
- **Initiation à l'informatique** : tous les lundis de 10h à 12 h pour les débutants et de 14h à 16h pour les plus confirmés à la salle socioculturelle.
- **La marche** : « Les flâneurs Bignolais » pour la grande marche tous les mardis et jeudis à 9h l'hiver, et 8h30 à partir de mai. Rendez-vous au parking de la salle socioculturelle. Pour la petite marche le jeudi matin 9h30 l'hiver et 9h à partir de mai.
- **Art floral** : une séance mensuelle le jeudi.
- **Couture, broderie, crochet**.... Tous les vendredis de 14h30 à 18h.
- **Jeux** : un mardi tous les 15 jours de 14h30 à 18h.

Vous pouvez toujours nous rejoindre.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.



COMITÉ DES FÊTES - VIDE-GRENIERS

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles ayant participé à la préparation de notre vide-greniers.

Merci également à tous les employés communaux pour leur dévouement et leur disponibilité.

Avec un total de 1200 mètres linéaires d'exposants, la journée s'est déroulée sous le soleil, dans la joie et la bonne humeur.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Comme chaque année, le comité des fêtes organise un marché des producteurs, qui se tiendra le **16 août**. Un concert et une marche aux lampions viendront clore cette manifestation.

Le groupe «RamDamDuo» propose un style de chanson française / pop.

Vous pouvez les retrouver via les réseaux sociaux sur Facebook ou Instagram : «RamDamDuo» ou sur Youtube: <https://www.youtube.com/@ramdamduo928>

Nouveauté cette année : chaque enfant pourra bénéficier d'un lampion afin d'illuminer notre joli parc paysager à la nuit tombée.

Bonne ambiance assurée, venez nombreux !!



YOGA EN MOULIÈRE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 24 juin 2025.

Les membres du bureau actuel sont reconduits :

Martine DELHUMEAU : présidente

Géraldine MORILLON : trésorière

Élodie JARC : secrétaire

Le bilan d'activité est plutôt positif avec 8 adhérents de plus que l'an passé.

Les montants votés des adhésions pour l'année 2025-2026 sont les suivants :

- 160 € pour 1 cours
- 190€ pour 2 cours
- 130€ pour le yoga sur chaise
- tarif pour un cours : 8€

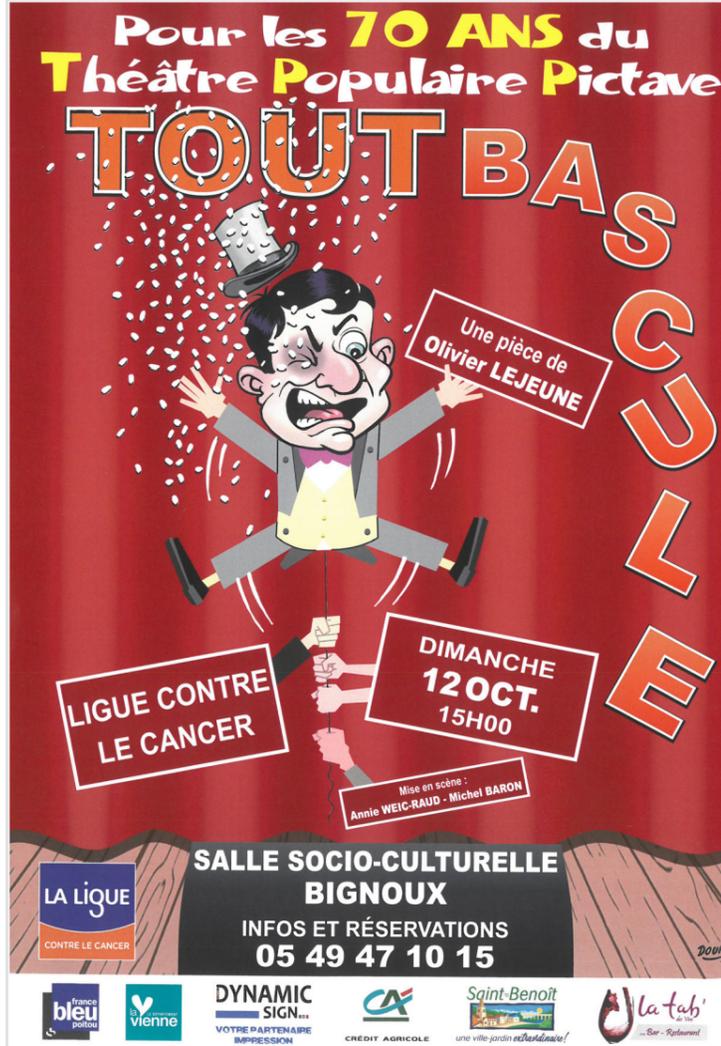
Des incertitudes persistent sur les conditions de reprise des cours pour la rentrée (selon l'état de santé d'Isabelle). Marie n'assurera pas d'autre cours. Isabelle Lafaye n'est pas disponible le mardi soir. Les membres du bureau ont commencé à prospecter pour trouver un autre professeur.

Certains adhérents ont proposé d'avancer l'heure de la séance du mardi soir à 19h. Cette demande va être étudiée.

Les horaires du vendredi restent inchangés 9h30-10h45 et yoga sur chaise 11h-12h

La reprise des cours est à déterminer.

Un grand merci à nos 3 professeures, Isabelle Leroux, Isabelle Lafaye et Marie Andrault pour leur coordination, leur complémentarité et leur bienveillance qui ont permis une continuité des cours tout au long de l'année.



POUR LES 70 ANS DU THÉÂTRE POPULAIRE PICTAVE, TOUT BASCULE

Une pièce de Olivier Lejeune

Mise en scène Annie Weic-Raud et Michel Baron

Salle socio-culturelle de Bignoux au profit de la Ligue contre le cancer. Représentation le **dimanche 12 octobre à 15h00**.

Jacques Lasségué, publicitaire renommé et séducteur impénitent, s'est enfin résigné à officialiser ses cinq ans de vie commune avec Corinne. Mais un grain de riz inexpugnable va enrayer la machine car à partir de là TOUT BASCULE ! Notre héros se trouve projeté dans un déferlement de catastrophes et de quiproquos détonants. Les rebondissements se succèdent à un rythme endiablé. Accrochez-vous !

Entrée : 10 € - gratuit pour les mineurs

réservations : 05 49 47 10 15
cd86@ligue-cancer.net

TAP POITIERS : TOURNÉE VAGABONDAGES À BIGNOUX

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025 À 11H30

AU PARC PAYSAGER

Spectacle de cirque "Marcel.le & Claude" présenté par O Pelpel et Sébastien Davis VanGelde.

Duo sauvage et tendre, qui s'inspire des chants de labour et des élans empruntés aux chevaux. Sur un sol herbeux, nous voilà transportés en des contrées sauvages. Sébastien Davis-VanGelder et O Pelpel mènent un cirque libre, au grand air, traversé par l'animalité. Leurs gestes indociles, leurs corps qui s'ébrouent et se rebiffent, leurs regards complices : tout participe à chambouler notre manière d'envisager les portés de cirque. L'un-e sur l'autre, côte-côte, ou à terre, Marcel.le et Claude brouillent les identités genrées et catapultent les rôles. Même la musique s'ébroue du baroque de Purcell à la folk américaine. Un numéro aérien qui donne le tournis et le sourire.



ANIMATIONS AU SEIN DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Afin de clore cette année de TAP en beauté, Éloïse la responsable, avait organisé la venue d'un spectacle mêlant magie, théâtre et humour.

Ce spectacle présenté par François Demené, devenu magicien à l'âge de 8 ans, relate sa propre histoire. Participatif, il permet aux enfants de devenir magiciens le temps du spectacle.



Atelier TAP Zéplindejeux animé par Nicolas avec la classe de CM.



PATRIMOINE BIGNOLAIS

L'Association du patrimoine Bignolais remercie ses adhérents pour le travail accompli tout au long de cette année et souhaite de bonnes vacances à chacun.

Nous espérons vous retrouver en forme, pleins d'énergie et de projets à la rentrée de septembre.

ANIMATIONS AU SEIN DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, des animations sont proposées aux enfants.

Elles ont débuté début juin avec des activités autour du livre, proposées par la bibliothécaire Rosemay Couprie. A la rentrée scolaire de septembre, de nouvelles animations seront proposées par les agents périscolaires.



ÉCOLE DE MUSIQUE VIENNE ET MOULIÈRE.

Bonne Nouvelle !

L'école de Musique Vienne et Moulière, celle de votre territoire fait sa rentrée 2025-2026.

Petits et grands, venez vous épanouir dans la musique en solo et/ou en groupe et pratiquer un instrument.

Une équipe dynamique de professeurs et de bénévoles vous attendent pour partager des moments conviviaux autour de la musique et du chant (nouveau cette année).

Pour plus d'informations, contactez l'école sur contact@emvm86.fr ou par téléphone 07 66 66 49 07

Les tarifs sont disponibles pour le moment sur le blog musique-vienneetmouliere.blogspot.com et bientôt sur notre nouveau site !

Inscription fin août/ début septembre.

À très bientôt

L'équipe de l'EMVM



Inscription en ligne, informations, actualité de l'école sur notre site internet:

www.emvm86.fr

07 66 66 49 07

Siège social - 5 chemin de la Brunetterie
86800 SEVRES-ANXAUMONT

inscriptions@emvm86.fr

TIQUE (MALADIE DE LYME) : RISQUES ET COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES MORSURES ?

La tique est un parasite qui vit dans les forêts, hautes herbes ou espaces verts. Elle se nourrit de sang animal ou humain. En mordant ses «proies», elle peut transmettre des maladies telles que la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tiques.

La maladie de Lyme : se manifeste initialement par une éruption cutanée (érythème migrant) caractérisée par un cercle rouge de quelques centimètres autour de la morsure de tique. Prise en charge tardivement ou non traitée, elle peut entraîner, plusieurs mois ou années après, une maladie parfois invalidante pouvant toucher plusieurs systèmes et organes (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres, problèmes gastro-intestinaux...). Elle n'est pas contagieuse.

L'encéphalite à tiques : infection provoquée par un virus qui atteint le système nerveux central et qui peut provoquer de lourdes et longues séquelles.

Après une incubation d'une à deux semaines, la maladie débute brutalement comme une grippe, avec de la fièvre, des maux de tête et des frissons.

Ensuite apparaissent, chez 20 à 30% des malades, des symptômes dus à une atteinte du cerveau (encéphalite) : prostration (état d'abattement profond) ou agitation, somnolence, délire, troubles du tonus des muscles, pertes d'équilibre, avec 2 à 3% de décès et des séquelles (paralysies) dans 10 à 20% des cas.

Il n'existe aucun médicament antiviral spécifique contre cette maladie. Le traitement vise uniquement à soulager les symptômes. La convalescence de la maladie est longue,

Quand et où trouve-t-on des tiques ?

Certaines espèces de tiques vivent dans les milieux boisés et humides (forêts, prairies d'herbes hautes) mais aussi dans les espaces verts des villes (parcs, jardins).

Sa présence est plus importante au printemps et au début de l'automne, en raison de conditions climatiques favorables à son développement.

Les publics les plus exposés :

- Les professionnels travaillant dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes-forestiers, jardiniers..
- Les agriculteurs et tout autre professionnel travaillant en lien avec des animaux
- Les personnes pratiquant une activité en milieu boisé ou espace vert : promeneurs et randonneurs, campeurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, etc.

Se protéger avant et pendant une sortie

- Portez des vêtements couvrant la plus grande partie du corps (pantalons et manches longues) ainsi que des chaussures fermées. Les vêtements clairs permettent de repérer rapidement les tiques. Rentrez votre chemise dans le pantalon, et le bas de pantalon dans vos chaussettes.
- Portez un chapeau ou une casquette.
- N'hésitez pas à emporter un tire-tique et du désinfectant avec vous dans votre kit de secours.
- Restez sur les sentiers et évitez de marcher dans les herbes hautes ou les broussailles.
- Ne vous asseyez pas directement à même le sol : utilisez un tissu (nappe, serviette), de préférence de couleur claire pour repérer les tiques.
- Examinez régulièrement vos vêtements et les parties de votre corps qui sont entrées en contact avec la végétation : les tiques ne se fixent pas immédiatement dans la peau.
- Si vous utilisez des produits anti-tiques, vaporisez-les de préférence sur les vêtements et chaussures. Attention aux contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes.

Faire preuve de vigilance au retour d'une sortie

- Prenez une douche et lavez vos vêtements.
- Inspectez tout votre corps, et plus particulièrement les zones chaudes et humides : genoux, coudes, aisselles, aine, orteils, organes génitaux, cuir chevelu, oreilles, etc. Demandez à une autre personne d'inspecter les zones inaccessibles comme le dos, ou utilisez un miroir. Portez une attention particulière à la tête et au cuir

chevelu des enfants : les tiques les plus petites peuvent vous échapper.

- Répétez cet examen pendant les jours qui suivent l'activité.

Si vous avez des animaux

- Utilisez un produit anti-tiques pour vos chiens et chats.
- Vérifiez régulièrement le pelage de vos animaux, notamment après une sortie.

Que faire en cas de morsure (et non pique) ?

- Il faut retirer la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique. Plus vous attendez pour la retirer, plus le risque de contamination augmente.

- Utilisez un tire-tique et uniquement un tire-tique. Ils sont vendus en pharmacie.
- Glissez le crochet du tire-tique sous la tique, sans l'écraser, et assurez-vous d'être au plus près de la peau.
- Tournez doucement le crochet jusqu'à ce que la tique se décroche.
- Désinfectez la zone de la morsure et lavez-vous les mains.

- Il est ensuite nécessaire de surveiller régulièrement la zone mordue durant les semaines suivantes.

- Ne pas attendre que la tique tombe toute seule.
- Ne pas comprimer ni écraser la tique entre ses doigts, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries.
- Ne pas tirer sur la tique et ne pas utiliser de pince à épiler : la tête de la tique risquerait de rester dans la peau, provoquant une petite inflammation, une infection ou la formation d'un kyste.
- Ne pas utiliser d'alcool, d'éther, d'huile ni de vernis.
- Ne jamais tenter de brûler la tique avec un briquet.

- Les personnes observant des symptômes sont également invitées à consulter rapidement un médecin en lui indiquant qu'elles ont été mordues par une tique. Une fois le diagnostic confirmé, le médecin pourra vous prescrire un traitement antibiotique adapté.

Signalement

Il existe une application «SIGNALEMENT TIQUE» qui sert à alimenter une banque de données scientifiques. Tout citoyen peut signaler des piqûres de tiques sur lui-même ou sur un animal et envoyer les tiques dans un laboratoire pour analyse et répertoire.

